

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES / DÉCEMBRE 2021 #15



OBJECTIF MODERNISATION À LA MONGIE

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P. 10 / TRAVAUX
Des aménagements
tous azimuts

P. 12 / CIRCULATION
Une zone 30 km/h
en centre-ville

P. 16 / CULTURE
L'engagement de la ville
en direction des scolaires



Initiation à l'escrime avec le champion olympique Nicolas Lopez pendant les Tickets Sports des vacances d'automne ! (Lire page 5)

La passerelle sur l'Adour a récemment été remplacée par une installation plus large permettant aux piétons et cyclistes de se croiser en toute sécurité. (Lire page 10)



Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
Yevgen Mygun

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°15 - Décembre 2021
Tirage : 5 000 exemplaires
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

Déjà 18 mois ont passé depuis les dernières élections municipales (mars et juin 2021).

Malgré les contraintes nombreuses liées à cette pandémie qui ne cesse de perturber notre vie quotidienne, nous œuvrons chaque jour pour rendre notre ville plus agréable et faciliter le quotidien de nos concitoyens.

Des travaux d'aménagements urbains importants sont engagés, les mobilités et la transition énergétique sont une de nos priorités.

Le thermalisme reprend malgré ces difficultés conjoncturelles, le développement de la station de La Mongie et la transformation nécessaire vers un tourisme 4

saisons et un développement durable demeurent notre priorité afin de soutenir l'emploi local.

Nous avons mis l'accent sur la jeunesse, la culture et le sport avec nos champions mais aussi sur le monde industriel qui fait partie de notre triptyque (thermalisme, tourisme et industrie) créateur d'emplois.

Je vous présente à tous mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022 pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre

04 ACTUALITÉS (EN BREF)
08 TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS
12 CIRCULATION
14 LA MONGIE

16 CULTURE ET JEUNESSE
18 BORIS NEVEU CHAMPION DU MONDE !
19 EXPRESSIONS POLITIQUES
20 AGENDA

Actualités



ÉCOLE JULES FERRY : RÉDUCTION DES DÉCHETS À L'HEURE DU REPAS

Des actions de sensibilisation à la réduction des déchets sont menées à l'école Jules Ferry par les animatrices périscolaires de la Ville pendant le temps de la pause méridienne.

Déjà familiarisés avec cette question, les quelques 120 enfants qui mangent à la cantine ont l'habitude de trier les déchets de leur repas. Depuis la rentrée, ils n'utilisent plus de serviettes en papier mais des serviettes de table en tissu réutilisables fournies par la commune.

Pour compléter ces petits gestes du quotidien, en partenariat avec le Symat (Syndicat mixte de collecte des déchets), les animatrices périscolaires ont organisé en octobre des ateliers ludiques pour apprendre à bien reconnaître et trier les déchets : découpage, coloriage, quizz, parcours du tri... tous les enfants se sont pris au jeu !



BAGNÈRES-DE-BIGORRE CONSERVE SES 3 FLEURS

Le jury régional des Villes Fleuries, en visite à Bagnères-de-Bigorre le 4 août dernier, a confirmé le label «3 fleurs» de la commune.

Ce label, qui a évolué au fil du temps, ne prend plus seulement en compte le fleurissement et l'entretien des espaces publics mais aussi les enjeux liés à la qualité de vie tels que l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

A noter que le jury régional a remis à Gérard Tachaires le «Prix Jardinier» pour le travail réalisé au sein du service Espaces Verts et au titre de son professionnalisme dans la gestion du patrimoine arboré de la ville.



Photo : archives Ville de Bagnères-de-Bigorre



UN CHAMPION OLYMPIQUE AUX TICKETS SPORTS

Dans le cadre de son label «Terre de Jeux 2024» et en partenariat avec l'Amicale Tarbaise d'Escrime, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a proposé 4 séances d'initiation à l'escrime pendant les «Tickets Sports» des vacances d'automne. Les enfants ont ainsi pu s'essayer au sport français le plus titré aux Jeux Olympiques. Une expérience unique puisque les séances étaient encadrées par Nicolas Lopez, vice-champion olympique de sabre en individuel et champion olympique par équipe en 2008 aux Jeux de Pékin. Au delà d'une nouvelle discipline, c'est aussi l'univers du sport de haut niveau et de l'olympisme que les jeunes bagnérais ont pu découvrir à travers l'expérience de Nicolas Lopez.



Des créneaux d'initiation au sabre devraient à nouveau être organisés au cours des vacances d'hiver.

LE DISPOSITIF TICKETS SPORTS permet aux jeunes Bagnérais (à partir de 7 ans) de pratiquer des activités sportives pendant les vacances scolaires, à des tarifs très abordables (gratuitement en 2020 et 2021 pendant la crise Covid) Tennis, golf, sports collectifs, mais aussi VTT, ski alpin, escalade, accrobranche ou escrime (...), les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux ou des entraîneurs spécialisés.

Les inscriptions s'effectuent en ligne désormais via l'Espace Famille : www.espace-citoyens.net/cchb-b2b ou onglet «Espace Famille» du site de la Ville de Bagnères-de-Bigorre



«THE CANAPÉ» : UNE AVANT-PREMIÈRE PLÉBISCITÉE



La pièce de Patrice Leconte, mise en scène par Jean-Luc Moreau, réunit des comédiens de renom : Laurent Gamelon, Sophie Tellier, Jean Benguigui et Jean-Luc Moreau.

A l'occasion d'une résidence à la Halle aux Grains et d'un partenariat entre la production Alice en Scène, le Casino de Bagnères et la Ville de Bagnères-de-Bigorre, la pièce de théâtre «The Canapé» a été présentée gratuitement en avant-première à Bagnères début octobre, (avant une représentation au Zénith de Pau).

La Halle aux Grains presque comble a résonné de rires le temps d'une soirée exceptionnelle.

Si c'était la première fois que la cité thermale accueillait l'avant-première d'une pièce nationale, cette opportunité en augure peut-être d'autres... C'est en tout cas le souhait de l'équipe municipale et du public qui a assisté à ce spectacle.

Actualités

UN CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Installé fin octobre, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une nouvelle instance chargée de la coordination des actions déployées en la matière, et réunissant tous les acteurs du territoire. Le CLSPD, qui s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention de la délinquance fixée par le Gouvernement pour la période 2020-2024, a en effet pour particularité sa dimension partenariale. Ainsi, sont réunis autour de la table la sous-préfète, le maire de Bagnères-de-Bigorre, la police municipale, la gendarmerie, la vice-procureure de la République, le Conseil Départemental mais aussi des représentants, de l'Office public de l'habitat (OPH65), du monde associatif ou de l'Éducation nationale.

«La commune travaille déjà étroitement avec les forces de sécurité mais cette instance va élargir la collaboration, favoriser l'échange d'informations et permettre de définir des objectifs communs», a souligné Claude Cazabat lors de son installation. «Le CLSPD pourra proposer des actions de prévention ponctuelles, dont il assurera le suivi et l'évaluation». L'État alloue des aides au financement de démarches concrètes de recrutement d'éducateurs ou d'installation de la vidéoprotection, qui sont à l'étude à Bagnères-de-Bigorre.

«Si notre objectif est la tranquillité de tous, nous souhaitons insister sur la prévention, particulièrement en direction de la jeunesse, en luttant contre les addictions et les dérives des réseaux sociaux», explique le maire.

A court terme, le CLSPD va travailler à l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité. Une étudiante en master «Politique et Sécurité» devrait être recrutée en 2022.



© Viktoria Telek

GRANDS THERMES : 5000 CURISTES MALGRÉ LA CRISE

La crise sanitaire qui se prolonge pèse lourdement sur les activités thermales. Malgré ce contexte difficile, les chiffres 2021 de fréquentation sont meilleurs à Bagnères-de-Bigorre qu'au niveau national. Quand l'activité thermale globale enregistre une baisse de 50% par rapport à l'année étalon 2019 (*), les Grands Thermes ne perdent en 2021 «que» 41% de curistes. Avec un début de saison retardé de plus de deux mois, une jauge à 50% au printemps, un mois de juillet difficile, la fréquentation s'est normalisée à l'automne pour atteindre 5019 patients accueillis au total.

Côté travaux, les projets retardés en 2020 pourront être lancés prochainement : les traditionnelles rénovations et améliorations d'hiver aux Grands Thermes et surtout, le programme de transformation des Thermes de la Reine en annexe dédiée aux « Cures Premium ».

(*) L'année 2019 correspond d'ailleurs à une saison record à Bagnères avec l'accueil de 8569 curistes.

EN BREF

L'ÉTAT CIVIL DE 1588 À 1920 EST DÉSORMAIS EN LIGNE

La Ville de Bagnères-de-Bigorre a numérisé au début de l'année 2021 sa collection de registres paroissiaux et d'état civil.

Dès à présent, tous les actes de 1588 à 1815 et de 1893 à 1920 sont disponibles sur le site internet des Archives départementales et viennent compléter la collection du Greffe déjà mise en ligne.

Fruit d'un partenariat entre la Ville et le Département conclu par une convention signée en octobre 2021, cette mise en ligne permet par ailleurs une annotation collaborative pour faciliter les recherches.

>> www.archivesenligne65.fr

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE AVANCÉ AU VENDREDI LES 24 ET 31/12

En raison des fêtes de fin d'année, les marchés hebdomadaires des samedis 25 décembre 2021 et 1er janvier 2022, seront respectivement avancés aux vendredis 24 et 31 décembre 2021.

Le thermalisme et Aquensis sont bien repartis !



Photo : archives Ville de Bagnères-de-Bigorre

ATTRACTIVITÉ : RECRUTER POUR DÉVELOPPER

Dans l'optique d'agir sur le renforcement de l'attractivité du bourg-centre (*), véritable levier du développement de la Haute-Bigorre, la Ville de Bagnères et la Communauté de communes ont conjointement recruté une manager de commerce et un chef de projet «Petites villes de demain (PVD)».



Clémence Lailheugue, Manager de commerce

Titulaire d'un master «parcours développement durable, aménagement, société, territoire», Clémence Lailheugue, 24 ans, a pour mission l'observation et l'analyse du tissu économique, le pilotage d'un programme d'animations co-construit avec les associations de commerçants (de Bagnères et de La Mongie), et le développement du plan d'actions stratégiques proposé par l'étude «Stratégie Développement Commercial et Artisanal» réalisée cette année, à commencer par la lutte contre la vacance commerciale.

«C'est un beau challenge», s'enthousiasme la toute nouvelle manager de commerce. «La Haute-Bigorre est très dynamique, Bagnères est une ville qui garde un esprit de village, c'est très intéressant». Clémence Lailheugue travaille en étroite collaboration avec les élus, le chef de projet PVD (voir ci-dessous), la responsable du développement économique, mais aussi avec l'Office de Tourisme, les chambres consulaires et bien sûr, les associations de commerçants.

QUELQUES CHIFFRES >> La Haute-Bigorre, c'est 408 commerces (et artisans) dont 306 sont situés sur la commune de Bagnères-de-Bigorre.

Timothée Blourdier, Chef de projet «Petites villes de demain (PVD)»

A 24 ans également, Timothée Blourdier vient de prendre les rennes du programme «Petites villes de demain», dispositif d'accompagnement de l'État visant à aider les collectivités de moins de 20000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur leur territoire environnant et qui présentent des signes de fragilité.

A la fois diplômé dans le secteur du tourisme et de l'aménagement du territoire, il est chargé d'analyser et de mettre en cohérence l'ensemble des dispositifs et des projets structurants déjà en cours (SCOT, CRTE, actions thématiques en matière d'habitat, de commerce et de mobilité) pour écrire un projet global, une stratégie unique dont découlera un plan d'actions. Et ce à l'échelle partagée de la Ville de Bagnères-de-Bigorre (bourg-centre) et du territoire de la Haute-Bigorre.

«Le dispositif Petites villes de demain permet de structurer, d'organiser pour agir vite», souligne Timothée Blourdier. «Il nous faut d'ici décembre 2022 écrire la stratégie et le plan d'actions qui en découle.»

«Des actions en matière d'habitat et de commerce sont déjà en cours en centre-ville», tient à souligner Claude Cazabat.

(*) Le contrat «bourg centre» est un programme de la Région



DANS6T A MIS L'AMBIANCE AU LYCÉE !

Pour teaser leur spectacle «Telles quelles/tels quels» présenté à la Halle aux Grains dans le cadre de la saison culturelle municipale, les danseurs de la compagnie DANS6T ont proposé une petite intervention surprise dans la cour du lycée. L'étonnement des jeunes a vite fait place à un élan collectif d'enthousiasme artistique partagé !

Actualités

FESTIVAL ÉCRAN JEUNESSE : ENTRE DIVERTISSEMENT ET PÉDAGOGIE



Le Festival Écran Jeunesse, organisé du 10 au 14 novembre à Bagnères-de-Bigorre avec le soutien de l'Éducation nationale et du Département, a proposé de nombreuses activités autour des films et séries dédiées à la jeunesse : projections, casting, ateliers d'éducation aux médias, d'intégration de dessins dans un jeu vidéo, initiation au doublage, découverte de la radio et de l'expression orale, utilisation de la vidéo dans le sport, etc. Au delà des professionnels qui présentaient en compétition leurs créations ou qui prenaient part au jury, le festival a accueilli de nombreux enfants et ados, venus avec leur classe ou en famille.



THÉÂTRE : DU RUGBY À LA HALLE AUX GRAINS !

Dans la cadre de saison culturelle tout public, la Ville de Bagnères vous propose un spectacle qui réjouira à la fois les amateurs de théâtre et ceux du ballon ovale.

Après « Une vie sur mesure » nommée aux Molières en 2016, voici « Au-dessus de la mêlée » une pièce personnelle autour du monde du rugby que Cédric Chapuis affectionne particulièrement pour avoir pratiqué ce sport durant plus de 15 ans. Son père l'a obligé à intégrer une école de rugby pour en faire « un homme ». Aujourd'hui il est au seuil de la finale du Championnat de France, ce n'est pas n'importe quel match ! Il reste une minute avant le coup d'envoi pour revivre ces 15 années de victoires et de défaites, de dépassement de soi et de franche camaraderie, 15 années à apprendre du rugby ce que ni les parents, ni l'école ne pourront jamais transmettre à quelqu'un.

Bien loin des clichés, l'histoire de cette vaillante équipe de 2^{ème} série aussi drôle que touchante avec des personnages hauts en couleur, des valeurs, des amitiés infailibles, de l'engagement et de l'abnégation, de l'entraînement aux 3^{èmes} mi-temps... Amateurs ou pas de ce sport vous apprécierez pleinement ce spectacle percutant, entre rire et larmes, dans lequel s'entremêlent humour, performance et émotions !

Par la Cie Scènes Plurielles
De et par Cédric Chapuis / Mise en scène : Mira Simova
Durée : 1 heure 20
Tarif : 8€ / 12€ (-12 ans : 5€)
Infos réservation : Centre culturel - 05 62 95 49 18

LES AUTRES DATES DE LA SAISON

Samedi 15/01 - Concert du Nouvel An avec l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest
Samedi 5/02 - Opérette : L'Artémuse
Dimanche 20/02 - Contes en Hiver

Samedi 26/02 - Musique et chant : Milharis
Vendredi 18/03 - Théâtre : Peep show dans les Alpes
Samedi 16/04 : Danse/motion design/musique : Atlantis
Dimanche 24/04 - Marionnettes et clowns : Le cerf au sabot d'argent
Samedi 14/05 - Soirée Humour

SAISON CULTURELLE
BAGNÈRES-DE-BIGORRE
2021/22
22 janvier - 20h30
SEUL EN SCÈNE

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE
CÉDRIC CHAPUIS

HALLE AUX GRAINS
CENTRE CULTUREL MUNICIPAL
05 62 95 49 18
www.ville-bagneresdebigorre.fr

ENSTO NOVEXIA, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE

Filiale du groupe finlandais Ensto, l'entreprise Ensto Novexia installée sur le boulevard de l'Adour est un expert des solutions sécurisées d'automatisation des réseaux intelligents de distribution électrique. Les opérations de conception, de fabrication et de tests traitées en interne, donnent à Ensto Novexia l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins de ses clients et pour innover



continuellement. «Nous croyons en une vie meilleure avec l'électricité». Fondée en 1925, l'entreprise Simplex à Villefranche-sur-Saône (69) a fusionné en 2002 avec IATS (Soulé) à Bagnères-de-Bigorre (65) pour devenir Novexia. En octobre 2010, le Groupe Ensto acquiert Novexia, qui devient Ensto Novexia, dans le but de compléter son offre en automatisation de réseaux de distribution électrique, et développer son implantation en France. En mai 2016, Ensto Novexia agrandit sa gamme de produits avec l'acquisition de l'entreprise Tridelta Parafoudres. Les deux sites alors occupés à Bagnères-de-Bigorre fusionnent et donnent naissance au Projet «Grand Site» sur le boulevard de l'Adour. Ensto Novexia est devenu au fil des années un acteur économique incontournable de la région. Sa croissance n'est plus à démontrer avec un chiffre d'affaires passé de 26 millions d'euros en 2016 à 45 millions en 2020. Pour l'entreprise, cette réussite ne serait pas possible sans ses employés. En effet, en groupant les compétences, l'engagement et le professionnalisme de ses salariés, Ensto Novexia renforce son positionnement et confirme ses ambitions d'objectifs performants et de création de valeurs pour ses clients.

© Ensto Novexia

Actualités

De nouveaux aménagements tous azimuts

PASSERELLE SUR L'ADOUR

Le remplacement de la passerelle sur l'Adour fait partie des travaux d'aménagement urbain destinés à encourager les déplacements à pied ou à vélo. Cette nouvelle structure en aluminium et en bois permet désormais aux usagers de se croiser en toute sécurité. Après les travaux récemment réalisés aux abords de l'Hôtel de Ville (voir ci-dessous), cette nouvelle passerelle vient faciliter les déplacements cyclistes et piétons entre le quartier de La Passerelle et le centre-ville.

Coût total des travaux : 83 300 € HT
Subventions de l'État et de la Région
Reste à charge pour la Ville : 30 592 € HT



ABORDS DE L'HÔTEL DE VILLE

Comme précisé ci-dessus et détaillé dans les pages suivantes, des aménagements visant à encourager les déplacements doux sont mis en œuvre dans toute la ville. Dans le parc de l'Hôtel de Ville, une voie élargie en cours d'aménagement sur le site de l'ancienne marbrerie permet dès à présent aux habitants de La Passerelle de rejoindre la mairie et le centre-ville. Par ailleurs, le réaménagement du parking du personnel a permis l'installation de nouveaux stationnements dédiés aux cyclistes à proximité de l'Hôtel de Ville.

Coût total des travaux : 26 400 € HT (*)



RUE ALFRED ROLAND

Des travaux de rénovation des réseaux pluviaux et d'assainissement ont été lancés au printemps dans la rue Alfred Roland. Ils faisaient suite aux précédentes tranches réalisées ces dernières années (rues du 19 mars, Alsace-Lorraine, des Pyrénées, allées des Coustous, Tournefort et place Jubinal).

A la suite de cette réhabilitation des réseaux, c'est la voirie qui a été transformée en zone de rencontre : chaussée plate accessible à tous, piétons et cyclistes prioritaires et limitation de la vitesse à 20 km/h (voir page suivante).

Des stationnements vélos et des places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite ont également été créées à proximité de l'entrée du cinéma.

Coût total des travaux : 60 600 € HT (*)



(*) L'aménagement des abords de la mairie, de la rue Alfred Roland et de la rue Gambetta ont été financés par l'État, la Région et le Département. Le reste à charge total pour la Ville pour ces 3 opérations est de 84 800 € HT.

À VENIR

RÉHABILITATION DES COUSTOUS

Un sondage sera lancé auprès de la population en janvier pour une durée d'un mois.

MAIS AUSSI, DÉBUT 2022 :

- Réaménagement de l'aire de camping-cars
- Aménagement d'un pumtrack et de la promenade sur le site de la marbrerie Géruzet
- Poursuite des travaux liés au plan d'entretien de la ville (en lien avec le CPIE)

tous azimuts

CRÈCHE LES BAMBIS (RDC) ET LOCAUX À CARACTÈRE SOCIAL (1^{ER} ÉTAGE)

Le bâtiment abritant la crèche Les Bambis et anciennement le CCAS est toujours en cours de réhabilitation. Les travaux (dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la CCHB) s'achèveront en septembre 2022 et permettront d'accueillir plus d'enfants dans un environnement modernisé, en rez-de-chaussée uniquement. A l'étage, des locaux de 150 m² financés par la Ville seront dédiés à un usage associatif (activités CCAS). Tout le bâtiment sera accessible aux personnes en situation de handicap.

Coût total des travaux : 831 200 € HT
Subventions de l'Europe (Leader), de l'État, de la CAF et de la Région
Reste à charge pour la Ville : 31 800 € HT



GENDARMERIE DE LA MONGIE

Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie se poursuivent à La Mongie. Les bureaux pourront ouvrir en cette fin 2021 mais le chantier ne sera complètement terminé qu'en avril prochain avec l'aménagement des logements des gendarmes avant destruction des locaux actuels en bois, préalablement à l'aménagement du front de neige par la SEML du Grand Tourmalet pour l'hiver 2022-2023.

Coût total des travaux : 1 027 000 € HT
Subventions de l'État (DSIL France Relance) et DETR
Reste à charge pour la Ville : 260 600 € HT



(Photo : octobre 2021)

LAC CLAIR VALLON

Des travaux de curage du lac de Clair Vallon ont été effectués en septembre dernier après l'étude réalisée par la Compagnie des Côteaux de Gascogne, spécialisée dans ce type d'ouvrage, qui a en effet permis d'obtenir le feu vert des services de l'Etat pour réaliser cette opération. Les analyses effectuées sur les sédiments n'ont en effet pas relevé de pollution. Les matériaux extraits ont ainsi pu être étalés sur place afin d'éviter un transport polluant et coûteux.

La commune va profiter de ces travaux de curage pour réaliser au printemps de nouveaux aménagements de la promenade autour du lac, installer des bancs et créer un espace vert autour de la pergola. Après consultation des associations de quartier de Clair Vallon et de l'école maternelle, des aménagements seront effectués par la Ville à partir de 2022.

Coût des travaux : 36 400 € HT



Actualités

Une zone 30 km/h en centre-ville

Afin de favoriser les déplacements doux et après une phase de concertation avec les usagers et les associations débutée en 2018, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a fait passer la limitation de la vitesse des véhicules à 30 km/h sur une partie de son centre-ville.

Où ?

Cette « zone 30 » s'étend, sur la rive gauche de l'Adour (hors allées Jean Jaurès), du giratoire des services techniques au bâtiment de l'ancien octroi, au carrefour de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue de Belgique (voir plan ci-contre).

Dans cette zone nouvellement définie, la configuration des rues entraîne déjà aujourd'hui une circulation à faible vitesse.

Avec quelles règles de circulation

- Limitation à 30km/h pour tous les véhicules
- Possibilité pour les vélos et les engins à moteur non thermique [trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, etc. (*)] de circuler dans les 2 sens

Avec quels objectifs

Dans le cadre de son plan de mobilité active, la commune souhaite en effet :

- Apaiser la circulation, améliorer le partage de l'espace public
- Sécuriser et favoriser les déplacements doux (vélo et marche à pied)
- Faciliter l'accès à pied ou à vélo aux commerces de proximité

Tous les aménagements relatifs à cette opération sont financés globalement par l'État, la Région Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées à hauteur de 60%, la Ville de Bagnères-de-Bigorre s'engageant à hauteur de 40%.

LA « ZONE DE RENCONTRE » À NOUVEAU ÉTENDUE

En parallèle à cette nouvelle limitation de vitesse, la zone de rencontre a été étendue aux rues Alfred Roland et Gambetta.

Rappel des règles de circulation en zone de rencontre :

- Priorité des piétons sur les vélos et des vélos sur les voitures
- Les piétons peuvent se déplacer librement
- Les cyclistes et EDPM (*) peuvent circuler dans les deux sens
- La vitesse est limitée à 20 km/h

STATIONNEMENT DES VÉLOS

De nouveaux dispositifs de stationnement pour cycles ont été installés.

(*) Les engins de déplacement personnel à moteur non thermique sont assimilés aux vélos.

Il s'agit des trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards... qui légalement ne doivent pas dépasser la vitesse de 25 km/h (20 km/h en zone de rencontre).

Ces engins sans siège ne doivent pas transporter de passager.

Les engins de déplacement personnel non motorisés (trottinettes dépourvues de moteur, skate, rollers...) sont pour leur part assimilés aux piétons par le code de la route.

RÉHABILITATION DE LA RUE GAMBETTA

La rue Gambetta vient d'être rénovée ces dernières semaines afin de répondre à plusieurs problématiques :

- Réduire la circulation automobile dans la rue et le quartier
- Supprimer totalement la circulation des poids lourds (hors desserte locale)
- Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite

Mais aussi :

- Transformer l'axe en « zone de rencontre » pour favoriser et sécuriser l'itinéraire cycliste « centre-ville » >> hôpital >> route de Tarbes »
- Embellir et éclaircir la rue, à l'image du centre-ville et de la rue Alfred Roland, par la mise en œuvre d'enrobés grenailés
- Conserver un maximum de stationnement

La modification des sens de circulation permet de faciliter l'accès à l'hôpital et aux Urgences, uniquement par la partie basse de la rue, qui passe en double sens uniquement de la rue de la Fontaine Ferrugineuse jusqu'à l'entrée « accès poids lourds » du centre hospitalier.

>> Sur la partie haute de la rue, la circulation est restée en sens unique, depuis le boulevard Carnot vers la rue St-Blaise, et le stationnement est déplacé sur la droite (côté pair) pour améliorer la visibilité des automobilistes et des cyclistes.

>> Depuis l'hôpital (sortie « poids lourds ») vers la rue Saint-Blaise, la circulation est inversée mais le stationnement sera maintenu côté impair (à droite du sens de circulation).

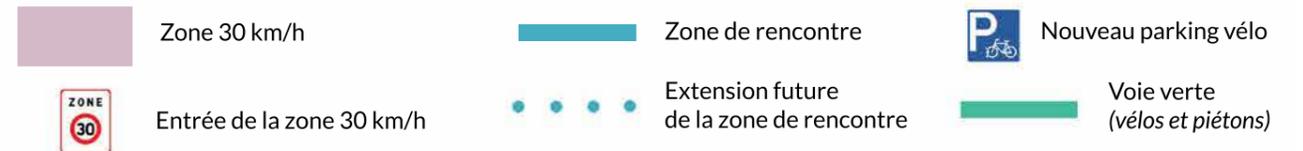
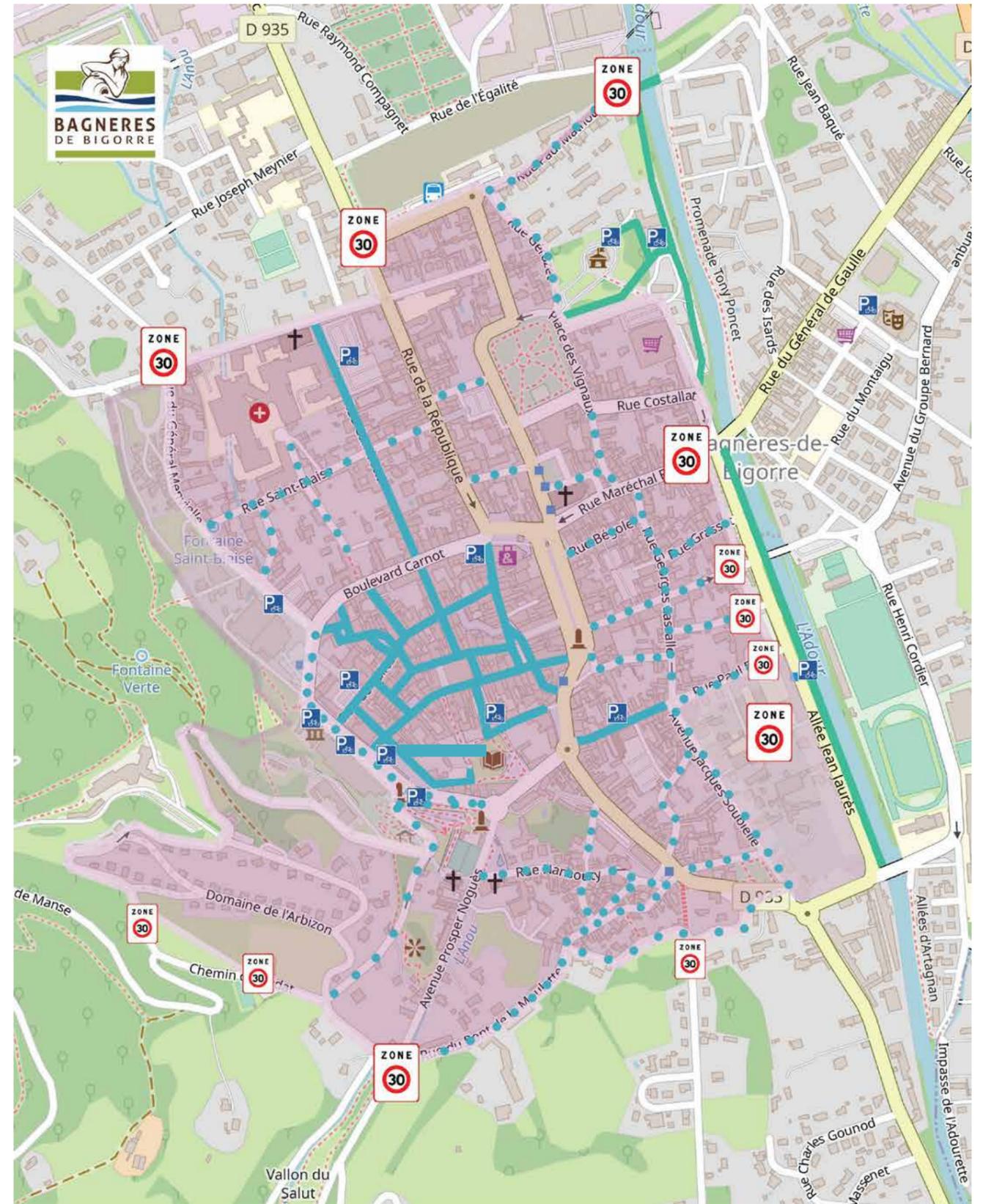
>> Dans la rue Saint-Blaise, pas de changement, le double sens de circulation est conservé.

La rue Gambetta passe en « zone de rencontre » et en chaussée plate. Les trottoirs sont supprimés pour faciliter la circulation piétonne et celle des personnes à mobilité réduite.

Un espace de stationnement dédié aux vélos a été aménagé à proximité de l'hôpital.

Le traitement final de la chaussée (grenailage) sera réalisé en février ou en mars, selon les conditions météorologiques.

Coût total des travaux : 142 800 € HT. L'aménagement des abords de la mairie, de la rue Alfred Roland et de la rue Gambetta ont été financés par l'État, la Région et le Département. Le reste à charge total pour la Ville pour ces 3 opérations est de 84 800 € HT.



La Mongie : tous les partenaires réunis autour du projet global de restructuration

Le projet de réaménagement, confié par la Ville de Bagnères à l'Arac Occitanie, impulse une dynamique collective et va permettre à tous les acteurs de la station de lancer des actions complémentaires pensées en toute cohérence.

Afin de donner un nouvel élan à la station de La Mongie et de pérenniser son avenir en développant un tourisme 4 saisons, la commune s'est lancée dans un vaste programme de réhabilitation à la fois urbaine et hôtelière qu'elle a confiée à la société publique locale Arac Occitanie (voir magazine municipal n° 14 de juillet 2021). Ce contrat de 26 millions d'euros validé par le conseil municipal au printemps 2021 sera fortement subventionné par l'État, la Région et le Département. Il engage la commune sur 11 ans à hauteur de 523 374 € par an, soit un total de 5,6 millions d'euros en autofinancement.

« C'est un choix fort, un engagement financier important », martèle Claude Cazabat. « La station est notre priorité aujourd'hui. Je veux faire à La Mongie ce que Rolland Castells a réussi avec le thermalisme : relancer l'activité via une modernisation des services et une approche pluridisciplinaire. Depuis que je suis maire, tous les impôts locaux payés à la Mongie et les taxes des remontées mécaniques sont directement réinjectés dans la station. C'est ainsi que nous avons récemment pu, avec des subventions complémentaires, réaliser la rénovation du centre administratif et du cabinet médical ou la construction de la gendarmerie. »

Ce renouveau va donc se poursuivre avec un objectif d'attractivité touristique 4 saisons. Le « projet ARAC », qui répondra

aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, dotera La Mongie d'aménagements urbains qualitatifs, d'une offre hôtelière modernisée (via la réhabilitation de bâtiments anciens) et d'équipements publics adaptés (voir encadré ci-contre).

« Nous attendons les propositions du bureau d'études mais la commune reste maître des opérations. Le contrat n'est pas figé, il est évolutif », tient à préciser le maire.

Le rôle de catalyseur de la Région

« Nous sommes aujourd'hui à un tournant pour la station », souligne pour sa part Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie et président du syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi. « Nous allons réveiller la belle endormie. La Mongie est un territoire à fort potentiel qui peut accueillir plus de visiteurs et fonctionner une grande partie de l'été. D'autant plus que la crise du Covid a révélé une nouvelle appétence pour les grands espaces. La Région Occitanie est fortement engagée dans le secteur de la montagne. Dans ce projet, elle joue un rôle de catalyseur et entend attirer aussi des investissements privés complémentaires. »

Le maire de Bagnères, Claude Cazabat, fait aussi une priorité du règlement de la situation juridique, sécuritaire et



« Je veux faire à La Mongie ce que Rolland Castells a réussi avec le thermalisme : relancer l'activité via une modernisation des services et une approche pluridisciplinaire. »

UN PROGRAMME EN 3 VOLETS

- 1/ Requalification des espaces publics**, pour améliorer l'accessibilité et le confort.
 - >> Une équipe de maîtrise d'œuvre réunissant urbaniste, paysagiste, bureau d'études « voirie et réseaux divers » et spécialiste de la mobilité sera installée début 2022.
 - >> La population sera consultée.
- 2/ Réhabilitation de bâtiments anciens dégradés** (comme l'hôtel du Pouteilh et le Taoulet) pour remonter le niveau des prestations proposées tout en attirant aussi les jeunes avec des hébergements peu chers.
 - >> Les hôtels seront achetés et réhabilités pour proposer une nouvelle offre.
- 3/ Équipements publics**
 - >> Il est nécessaire de reconstruire des locaux pour réunir en un seul lieu les services techniques de la Ville et ceux du Département. Il est prévu également de créer des logements pour les agents et pour les saisonniers.

Le périmètre d'intervention de l'ARAC s'étend du parking du Castillon à l'extrémité ouest de la station, hors bâtiment de l'immeuble classé en immeuble de grande hauteur.

énergétique de l'immeuble classé en "Immeuble de grande hauteur" (bâtiment Mongie-Tourmalet). Tous les partenaires dont l'État sont mobilisés pour trouver une solution à ce problème.

« Les moyens déployés pour les activités doivent être adaptés à ceux mis en œuvre pour les espaces publics et l'hébergement », rappelle Blandine Vernardet.

Du côté du domaine skiable, la dynamique est en marche depuis juin 2020 (date de la création de la SEML du Grand Tourmalet pour gérer le domaine et diversifier les activités 4 saisons) et la signature d'un programme d'investissement de 32 millions d'euros sur les dix prochaines années grâce au soutien de la Région et de la Banque des Territoires.

« Au Pic, sur le domaine ou en terme d'aménagement urbain, tous les projets sont liés. Le développement ne peut s'opérer que par des actions coordonnées. L'enjeu de complémentarité est essentiel. Nous sommes à un moment charnière, c'est la première fois que nous parvenons à une telle conjonction de facteurs positifs. Nous avons la garantie que tous les outils sont enclenchés. Toutes les pièces du puzzle sont aujourd'hui réunies pour réussir. »



« Nous sommes à un moment charnière, c'est la première fois que nous parvenons à une telle conjonction de facteurs positifs. »



De gauche à droite : Julie Mazenc-Garcia, chargée d'études et d'opérations à la SPL Arac Occitanie, Christophe Dagneau, directeur d'Arac Occitanie, Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie et président du syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi, Claude Cazabat, maire de Bagnères-de-Bigorre et président de la SEML du Grand Tourmalet et Blandine Vernardet, directrice du domaine skiable du Grand Tourmalet.



Une éducation à la culture dès l'école

En concertation étroite avec les enseignants, les services culturels de la ville proposent tout au long de l'année des actions d'éducation à la culture en direction des élèves des écoles, du collège et du lycée.

S'il est un heureux souvenir d'école commun à tous les petits Bagnérais, c'est bien le traditionnel déplacement à la Halle aux Grains avec la classe pour "aller au spectacle". Depuis plus de trente ans, les élèves des écoles, du collège et du lycée bénéficient en effet d'une programmation de spectacles vivants spécialement concoctée par le Centre Culturel Municipal et proposée sur le temps scolaire.

« La saison culturelle jeune public (*) de 12 à 15 spectacles par an est construite en étroite concertation avec les enseignants », explique Annie Kossou, la responsable du centre. « Nous nous adaptons aux souhaits émis dans le cadre des projets pédagogiques et prenons en compte les programmes, particulièrement pour les jeunes du collège et du lycée. Je pense aux œuvres littéraires incontournables sur le chemin vers le bac ».

« Cette collaboration essentielle est ancrée, c'est presque de la co-éducation », renchérit Éric Dupuy, adjoint au maire chargé de la culture. « Le centre culturel est en contact avec les référents culture du collège et du lycée. Du côté des écoles, les liens sont aussi très étroits. Nous savons par exemple que l'inspectrice du premier degré connaît bien notre saison jeune public ».

Néanmoins, le spectacle est avant tout un moment de divertissement en dehors du cadre de l'école. « Se rendre au théâtre, c'est aller à la rencontre de la création artistique tout simplement pour la découverte, pour un moment de plaisir partagé avec les copains et les professeurs. C'est pour cette raison que nous nous attachons à programmer des spectacles d'une grande qualité artistique », poursuit la responsable du centre culturel.

Des compagnies professionnelles

La notoriété de cette programmation dépasse les frontières de Bagnères-de-Bigorre mais aussi du territoire puisque des écoles du sud de l'agglomération tarbaise ont l'habitude de fréquenter la Halle aux Grains. Les spectacles sont proposés aux classes de Bagnères et de la Haute-Bigorre en priorité (elles représentent 80% des jeunes spectateurs) mais des écoles d'autres communes sont également accueillies. En moyenne, ce sont 200 enfants qui

assistent à chaque spectacle la saison. Les jauges sont limitées pour permettre une qualité d'écoute, c'est pourquoi il est parfois nécessaire d'organiser plusieurs séances.

Au même titre que pour la saison culturelle tout public, les spectacles dédiés aux scolaires sont montés par des compagnies professionnelles. « C'est le rôle d'une collectivité que d'éduquer aux arts vivants », explique Annie Kossou. « Plus l'on va jeune au spectacle, plus rapidement l'on devient un adulte perspicace, en capacité de faire ses propres choix. Cela permet d'avoir un œil critique sur tout ce qui nous entoure. »

Un engagement budgétaire fort pour la culture

Comme le souligne Colombe Sarrazin, responsable de la culture à la Ville, « ces spectacles entrent dans ce que l'Éducation nationale appelle le parcours d'éducation artistique et culturel ». Ils peuvent de manière plus transversale entrer en lien avec d'autres parcours. « C'est le cas de "Glucose", un spectacle de danse sur le thème de la malbouffe, prévu en mars, dont peuvent se saisir les infirmières scolaires », précise Annie Kossou. Des thématiques comme le harcèlement ont aussi été abordées à la Halle aux Grains. De précieux outils pour les enseignants qui échangent en amont avec les élèves et débriefent ensuite les spectacles en classe.

D'un point de vue financier, chaque spectacle a un coût de 2,40€ pour les enfants bagnérais et de 3,20€ pour ceux des écoles extérieures, tandis que la commune dédie entre 20 000 et 25 000 euros chaque année à sa saison jeune public. « En disant cela, on a tout dit », commente Éric Dupuy, « La culture est vraiment très peu chère pour les jeunes spectateurs. C'est l'engagement de la Ville qui permet ces tarifs. » Un engagement pour la culture plutôt conséquent à Bagnères-de-Bigorre puisqu'il correspond, tous secteurs confondus, à 10% du budget total de fonctionnement de la Ville.

« Ce soutien pour l'accès à la culture dès le plus jeune âge est une implication forte qui nécessite des échanges réguliers entre élus, techniciens et enseignants, auxquels nous sommes tous attachés », souligne le maire Claude Cazabat.



Interventions en classe via le CEL

D'autres actions sont également menées par la commune en direction des scolaires. Deux professeurs du centre culturel, Noémie Pellizzari pour la danse et Cyril Cieutat pour la musique, prennent part au Contrat éducatif local (CEL) et interviennent dans des classes maternelles et élémentaires. La Ville propose en effet aux enseignants un catalogue d'activités qu'elle finance, avec la possibilité de choisir chaque année une activité sportive et une activité culturelle pilotées par des intervenants professionnels.

Rappelons également que certaines associations culturelles comme le Cartel Bigourdan ou Traverse proposent de leur côté des actions de médiation au collège ou au lycée : des interventions d'artistes professionnels pour des projets artistiques en classe.

Les arts plastiques aussi au programme

Du côté des musées municipaux, la dynamique de transmission aux scolaires est aussi une vieille habitude. Cet automne, toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville ont pu assister à des ateliers sur le thème du modelage, du polissage et plus largement de la sculpture avec 4 artistes.

Des classes viennent régulièrement visiter les musées et découvrent les œuvres à travers des jeux adaptés à leur âge. « Nous proposons aux tout-petits d'exprimer simplement, à l'aide de smileys, quels sentiments leur inspire une œuvre », explique Bénédicte Magnin, la responsable des musées. « Les plus grands doivent retrouver à partir d'un détail un tableau ou un objet, tout est

pensé sous forme ludique. On échange ensuite plus facilement sur la matière, les textures, la technique ». Au musée de la vie quotidienne dans les Pyrénées (situé au rez-de-chaussée du musée Salies), ce sont les objets de nos ancêtres que les enfants apprennent à découvrir.

Les élèves du collège découvriront pour leur part le musée en juin, des visites sont d'ores et déjà prévues par les professeurs. Autre dispositif d'éducation à l'art, "Une école, une œuvre" permet aux élèves de travailler et de créer sur du plus long terme. « Selon la thématique validée par l'inspection académique, je me déplace avec le conseiller pédagogique dans les classes pour présenter des techniques et accompagner un projet créatif. Les enfants exposent ensuite leurs œuvres en fin d'année au musée Salies. Toutes ces rencontres s'organisent grâce au partenariat avec les établissements scolaire qui perdure depuis 1996. »

Si Bagnères-de-Bigorre est reconnue comme une commune à la vie culturelle particulièrement foisonnante pour sa taille, c'est pour la qualité des nombreux événements qui s'y déroulent et le panel d'activités qui y sont proposées. C'est aussi parce qu'elle sait donner très tôt à ses enfants le goût de la découverte artistique.

(*) Marionnettes, théâtre, cirque, danse, musique... Retrouvez le programme de la saison culturelle jeune public sur le site de la ville : www.ville-bagneresdebigorre.fr

Boris Neveu champion du monde !



Passé très près de son objectif olympique (7^{ème} place de la finale après avoir pris les risques incalculables pour décrocher la médaille d'or), Boris Neveu a su se remobiliser et poursuivre sa saison de manière magistrale ! Quelques semaines après les Jeux Olympiques, le kayakiste a remporté deux nouveaux titres de champions du monde à Bratislava, en individuel et par équipe (Boris Neveu a déjà été sacré en individuel en 2014).

Pour fêter son champion, la Ville de Bagnères a réuni habitants et membres de l'Amicale laïque de canoë-kayak avec, au premier rang, ses illustres prédécesseurs que sont Franck Adisson (champion olympique à Atlanta avec Sandra Forgues en C2), Pierre et Christophe Luquet, multi-médaillés au niveau mondial en C2 entre 2002 et 2007.

Après une projection de la vidéo de sa finale, montée et présentée par Marc Brüning, le directeur de l'Office départemental des sports, Boris a commenté sa performance : « C'était une belle finale après une saison très longue. Je suis passé à côté de mon objectif principal à Tokyo mais cela faisait un moment que je tournais autour de cette première place, ça fait du bien ! ». Il a ensuite réjoui toute l'assistance en annonçant qu'il prolongeait sa carrière jusqu'en 2024. « Après avoir réfléchi pendant la saison, j'ai décidé de continuer et de tenter l'aventure jusqu'à Paris. J'ai envie de vivre de vrais JO avec du public et la famille autour de moi. Ce titre de champion du monde me pousse pour continuer à y croire même si la concurrence sera aussi au rendez-vous. Ce sera ma dernière chance mais il ne me manque que cette médaille ».

LA FINALE DE RUGBY 1981 A 40 ANS !

Les joueurs de 1981 se sont retrouvés au stade Cazenave, le 12 septembre dernier, pour fêter les 40 ans de la finale disputée par l'équipe 1 contre Béziers au Parc des Princes (première finale de rugby disputée en nocturne) !

En lever de rideau, les cadets du Stade Bagnérais avaient été sacrés champions de France.



© Bastien Arberet

GROUPE « BAGNÈRES ENSEMBLE » (François Roux)

Notre engagement politique, qui vous a été présenté en 2020, n'a pas changé. Nous tenons à rester fidèles à nos valeurs, disponibles et à votre écoute. La qualité de vie et le vivre ensemble de notre cité sont au cœur de nos préoccupations. La situation de ses habitants quel que soit leur âge, permanents ou temporaires, commerçants, professionnels, ceux en situation difficile ou précaire, nous concerne et mobilise toute notre attention.

Notre volonté de défendre vos intérêts au quotidien dicte notre ligne de conduite.

Malheureusement, la gestion autocratique et verticale que nous subissons ne permet pas la prise en compte de nos idées. Ce n'est pas faute d'avoir manifesté maintes fois notre volonté de participer à l'élaboration des projets. « Nous sommes écoutés mais pas entendus » comme se plaît à le dire notre maire en séance publique !

Les choix de la majorité municipale en matière d'urbanisme, de mobilité, d'écologie, de culture ne répondent pas aux attentes citoyennes. La réhabilitation des rues Alfred Roland et Gambetta n'apporte pas la fluidité attendue par TOUS les usagers. C'est pourtant la raison d'être d'une zone de rencontre. La facilitation de la mobilité reste à démontrer ou à mettre en œuvre.

Autre exemple, la prise en charge, sous l'emprise de la précipitation, du festival « Ecran Jeunesse » à hauteur de 55.000 euros nous interroge. Un soutien complémentaire à nos associations locales en cette période difficile nous semblait bien plus pertinent.

Nous souhaitons à chacune et chacun la meilleure des santés pour 2022 et la concrétisation de vos projets et vos espérances.

GROUPE « VIVONS BAGNÈRES » (Sébastien Lacrampe)

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Coté municipal : satisfaite de sa gestion à la petite semaine, la majorité municipale continue son cheminement en empilant les actions incohérentes et non réfléchies. La mise en place de la zone à 30Km/h, le changement de sens de circulation de la rue Gambetta, tout cela sans aucune concertation ni débats en commissions, en sont de parfaits exemples. On s'étonnera également d'initiatives non budgétisées et très onéreuses comme le soutien au Festival écran jeunesse (50 k€ de subvention) alors que certains acteurs locaux peinent à retrouver une activité normale. Enfin que dire du goudronnage de la voie ferrée chère au maire alors que son adjointe la plus proche, est conseillère départementale et devrait donc avoir un œil attentif sur ce dossier.

Il est temps que le père Cazabat rappelle

ses ouailles, remette de l'ordre dans sa majorité et s'attaque aux dossiers prioritaires que sont le logement résidentiel, la rénovation et l'entretien du centre-ville et l'investissement dans tous les quartiers de Bagnères.

Coté CCHB : l'avion communauté de communes est en pilotage automatique, le pilote Brune et le co-pilote Cazabat (sans certitude sur qui tient vraiment le manche) continue leur plan de vol vers une destination inconnue.

Cette absence de vision commune pour le territoire entraîne un manque de réactivité et une perte de temps dans l'aboutissement des dossiers qui mettra en danger un bon nombre d'entre eux.

Les débats en commission sont trop rares et le conseil communautaire n'est

qu'une chambre d'enregistrement de délibérations fondées sur des études peu qualitatives et très vagues. Cette gestion « à la va comme je te pousse » entraînant une gabegie d'argent public.

L'espoir viendra quand les vices présidents cesseront de jouer les hommes de paille et quand les élus communautaires s'impliqueront plus dans le fonctionnement au quotidien de la CC.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et avons une pensée particulière pour ceux qui seront seuls dans ces moments.

GROUPE « PARTAGEONS UNE PASSION, BAGNÈRES-DE-BIGORRE » (Claude Cazabat)

Depuis les élections municipales en 2020, nous vivons un début de mandat perturbé par la crise Covid. Cette pandémie désorganise le fonctionnement normal de la démocratie et nuit aux conditions de dialogue.

Par ailleurs, l'activité du secteur social (CCAS) connaît une recrudescence dans tous les milieux.

Malgré ces difficultés, nous avançons dans la réalisation du programme sur lequel vous nous avez majoritairement élus. Les trois élus d'opposition vice-présidents de la CCHB votent systématiquement contre la position défendue par la majorité municipale à la CCHB alors que le quatrième élu d'opposition s'abstient la plupart du temps après avoir fait de longs commentaires sur les positions à adopter selon lui sur tous les sujets.

Dans ce contexte, la majorité municipale reste soudée et solidaire afin de respecter les engagements pris pour assurer une bonne gestion de la commune (plus d'un million d'euros de désendettement en 2021), afin d'avancer sereinement dans la réalisation des projets d'avenir tels que le développement de la station de La Mongie, les aménagements urbains et les mobilités, la transition énergétique, le sport santé ou la culture, sans oublier l'avancement du pacte fiscal avec la CCHB malgré un vote défavorable (3 voix contre et 1 abstention de l'opposition contre la position de majorité municipale) sur les reprises de compétences telles que les salles de spectacles.

Avec le soutien de l'État, de la Région et du Département, nous concrétiserons nos projets tels que l'école Carnot en 2022. Les travaux des Coustous vont faire l'objet d'un sondage auprès de toute la population bagnéraise en janvier 2022.

[AGENDA]



> 19/12

Marché de Noël

9h-20h / centre-ville

Organisé par le Rotary Club.

> 20/12

Ciné «Le Noël du petit lièvre brun»

15h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 3 ans (jusqu'à 12 ans)

Tarif : (spécial Noël) : enfants : 2€ / adultes : 4€

Ciné «Princesse Dragon»

17h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 6 ans (jusqu'à 12 ans)

Tarif : (spécial Noël) : enfants : 2€ / adultes : 4€

> 29 ET 30/12

Balade à dos de poney

14h-17h

Au jardin des Vignaux

Par la Ville de Bagnères

Gratuit

> 29/12

Vin chaud

18h30 / sur les Coustous

Avec animation musicale.

Offert par la municipalité



> 15/01

Concert du Nouvel An

20h30 / Halle aux Grains

Par l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest dirigé par Bernard Salles. Dans le cadre de la saison culturelle municipale.

8€ / 12€ (-12 ans : 5€)

Infos/réservation : Centre culturel
05 62 95 49 18



> 19, 20 & 22/12

Animations créatives

14h30-17h30 / Le Kiosque

Par Shopping Bagnères,

avec les 12 Couleurs

Gratuit



> DU 21 AU 24/12

«Visite du Père Noël»

15h / Dans les rues du centre-ville

Par Shopping Bagnères

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, certains événements sont susceptibles d'être annulés ou reportés.

> 24/12

«Le petit cabaret de Noël»

14h15/ Halle aux Grains

Par la Cie Fées et Gestes

dans le cadre

de la saison culturelle

municipale.

Offert par la municipalité



> 19/12

15h / Devant le Kiosque

Spectacle des élèves danseurs

et musiciens du Centre Culturel

Gratuit

Concert de Noël

17h / église Saint-Vincent

Par A Funtana (polyphonies) dans le cadre de la saison culturelle municipale.

Tarif unique : 8€ / gratuit pour les -16 ans

Réservation : Centre culturel - 05 62 95 49 18

> DU 19 AU 24/12

Promenade en calèche

9h30-12h30 / 14h30-17h30

Départ à coté du Kiosque

Par la Ville de Bagnères

Gratuit



> 27/12

Ciné «Le Noël du petit lièvre brun»

15h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 3 ans (jusqu'à 12 ans)

Tarif : (spécial Noël) : enfants : 2€ / adultes : 4€

Ciné «Princesse Dragon»

17h / Cinéma Le Maintenon

A partir de 6 ans (jusqu'à 12 ans)

Tarif : (spécial Noël) : enfants : 2€ / adultes : 4€

>> À LA MONGIE

Arrivée du Père Noël

Vendredi 24/12 à 18h

Spectacle de marionnettes

Judi 23/12 à 15h, 16h et 17h

Et bien d'autres surprises à retrouver sur le site de Ville de Bagnères-de-Bigorre.